

L'agriculture biologique dans l'enseignement agricole - Nouvelle-Aquitaine

Édition Novembre 2023

Le Pacte Bio, feuille de route tracée communément par la DRAAF, le Conseil régional et les représentants des organisations impliquées autour de l'agriculture biologique (AB) de Nouvelle-Aquitaine, donne les objectifs suivants à l'enseignement agricole de Nouvelle-Aquitaine :

- Développer l'enseignement des spécificités de l'AB dans toutes les formations agricoles, que ce soit à travers des modules spécifiques, des formations entières à orientation bio, la participation d'apprenants ou de fermes d'EPL au Mois de la Bio, ou tout type de partenariat avec les acteurs locaux de la bio.
- Avoir au moins un atelier de production certifié biologique dans chaque ferme d'Établissement Public Local (EPL), d'ici fin 2025 : le résultat est de 25 sur 32 actuellement. Disposer d'un agrément biologique dans chaque atelier agroalimentaire : les 6 ateliers sont agréés.
- Atteindre 20 % de produits biologiques dans les cantines des lycées publics, en application de la loi EGalim : 12 % constaté en moyenne en 2022.

Les formations reconnues à orientation Agriculture Biologique (AB)

Établissement	CAPA Métiers de l'agriculture	BPREA *					Bac Professionnel		BTSA				Licence Pro	
		Maraiçage	Élevage	Production laitière	Grandes cultures	Transformation fromagère	PH - Productions horticoles *	TCVA - Technicien Conseil Vente en Alimentation (produits alimentaires et boissons)	ACSE - Analyse et conduite stratégique de l'entreprise *	PH - Production horticole *	VO - Viticulture œnologie *	Bioqualim		TC - Technico-commercial en Produits alimentaires et boissons *
16 Lycée Privé Polyvalent Roc Fleuri													S	
16 CFA-CFPPA de Charente														A C
19 CFPPA de Tulle - Naves		C	C											C
19 LEGTPA de Brive - Voutezac							S			S				
19 CDFAA de Corrèze - Voutezac	A													
24 CFAA de Dordogne											A			
24 CFPPA de Dordogne - Périgueux		C												
24 LEGTA de Bergerac - Monbazillac								S						
33 ISNAB - Institut des Sciences de la Nature et de l'Agroalimentaire de Bordeaux - Villenave-d'Ornon									A		A			
40 CFPPA des Landes			C		C									
64 CFAA des Pyrénées-Atlantiques - Hasparren		A C	A C											
79 CFPPA Sud Deux-Sèvres - Melle				C	C	C								
86 LPA de Thuré							S							

Source : SRFD Nouvelle-Aquitaine

► La reconnaissance de l'orientation AB des formations répond à un cahier des charges et est validée par l'autorité académique. Plus d'informations sur : <https://reseau-formabio.educagri.fr/>

Les modules sur l'Agriculture Biologique à l'initiative des établissements

- Les référentiels de diplôme laissent des horaires à disposition des enseignants pour créer des modules sur des thèmes spécifiques. Voici ceux qui sont consacrés à l'AB :

Diplôme	Spécialité	Centre d'enseignement	Module	Horaire total
BTSA	VO	CFAA de Dordogne - Périgueux	Processus de production et de valorisation viti-vinicole en agriculture biologique	87 h
	ACSE	ISNAB	Agriculture urbaine et périurbaine	87 h
	PA, ACSE	LEGTPA de Tulle - Naves	Production en Agriculture Biologique	43 h
	ACSE	LEGTA de Périgueux	Agriculture Biologique	43 h
	APV - ACD	LEGTA de Dax	Conversion en Agriculture Biologique	45 h
Bac pro	CPH	LPA Le Petit Chadignac	Maraîchage biologique	56 h
	CGEV	LPA La Tour Blanche	L'agriculture biologique et ses débouchés appliqués à la filière viticole	56 h
	CGEA	LAP Saint-Jean-Pied-de-Port	Conversion d'un atelier d'élevage en agriculture biologique	56 h
2de GT		LEGTA de Libourne - Montagne	Jardin potager en agriculture biologique	108 h
CAPA	Jardinier Paysagiste	EREA Théodore Monod - Saintes	Production viticole raisonnée et biologique au sein d'un espace d'accueil	116 h

Source : SRFD Nouvelle-Aquitaine

GLOSSAIRE : ▀ **ACD** : Agronomie et Cultures Durables ▀ **ACSE** : Analyse et Conduite de l'Exploitation Agricole ▀ **APV** : Agronomie Productions Végétales ▀ **BPREA** : Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole ▀ **CGEA** : Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole ▀ **CGEVV** : Conduite et Gestion de l'entreprise Viti Vinicole ▀ **CPH** : Conduite de Productions Horticoles ▀ **VO** : Viticulture-Œnologie

Les produits bio dans les restaurants scolaires des lycées agricoles

- La loi EGAlim d'octobre 2019, renforcée par la loi Climat et Résilience d'août 2021, fixe l'objectif de 50 % d'approvisionnements de qualité et durables, dont 20 % de Bio en restauration collective. Les cantines doivent déclarer annuellement leurs progrès sur : <https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/accueil>

- Les établissements qui font plus de 22 % de bio peuvent demander le label « Etablissement bio engagé » mis en place par Interbio Nouvelle-Aquitaine : 5 établissements agricoles disposent du label EBE.



Établissement	Date de labellisation	% approvisionnement en bio	Nombre de fourchettes
EPLEFPA Bordeaux Gironde	2013	25,36	1
EPLEFPA de Brive - Voutezac	2021	24,18	0
LEGTA G. Desclaudes - Saintes	2021	22,64	0
LPA du Petit Chadignac - Saintes	2018	62,37	3
LPA Le Renaudin - Jonzac	2022	22,15	0

Source : Interbio Nouvelle-Aquitaine, <https://www.territoirebioengage.fr/>

Les ateliers agroalimentaires dans les lycées agricoles

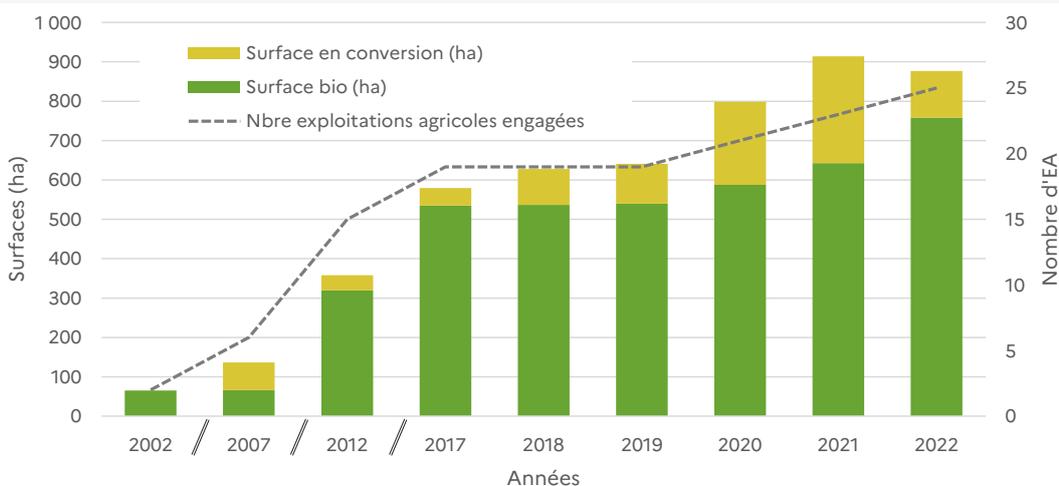
Atelier agroalimentaire	Date premier agrément bio	Volume bio traité et vendu en propre par l'EPLEFPA	Volume bio traité pour les partenaires
de Bressuire	2010	Jus de pomme : 170 l Compote de pommes : 18 kg Charcuterie : 22 kg, Plats cuisinés : 37 kg Porcs en caissette : 280 kg	10 t de viande Découpe de 9,7 t éq. carcasse (majorité bovins, volailles et agneaux) Ateliers relais : 28 t de produits finis
de Surgères	2009	Yaourts : 9,3 t Fromage pâte pressée non cuite : 2,5 t Fromage blanc /crèmes desserts 0,6 t Biscuits : 2 t, Farines : 1,2 t	Conserves de légumes : 10 000 unités Farine : 150 t
de Périgueux	Reconnaissance pour façonnier depuis 2012		Transformation de fruits et légumes : 850 kg Découpe agneaux : 450 kg Découpe bovins : 3 750 kg Fabrication de saucissons : 1 350 kg Plats cuisinés porc et bovin : 680 kg
de Ste-Livrade-sur-Lot	2010		Jus de fruits : 105 400 l en 2022

▪ L'Atelier Agroalimentaire de Limoges - Les Vaseix et la Halle Agroalimentaire de Pau - Montardon possèdent l'agrément bio.

Source : SRFD Nouvelle-Aquitaine

Les surfaces bio dans les exploitations agricoles

Évolution des surfaces bio dans l'enseignement agricole public de Nouvelle-Aquitaine (2002-2022)



Source : SRFD Nouvelle-Aquitaine

Agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine



8 799 fermes bio,
soit 13,6 % des exploitations de la région



360 144 hectares en bio (certifiés ou en conversion),
soit 9,2 % de la SAU

dont Agriculture biologique dans les établissements agricoles



25 fermes bio,
soit 70 % des exploitations de la région



900 hectares en bio (certifiés ou en conversion),
soit 25 % de la SAU des exploitations en lycées agricoles

Les productions bio dans les exploitations agricoles d'EPLEPFA

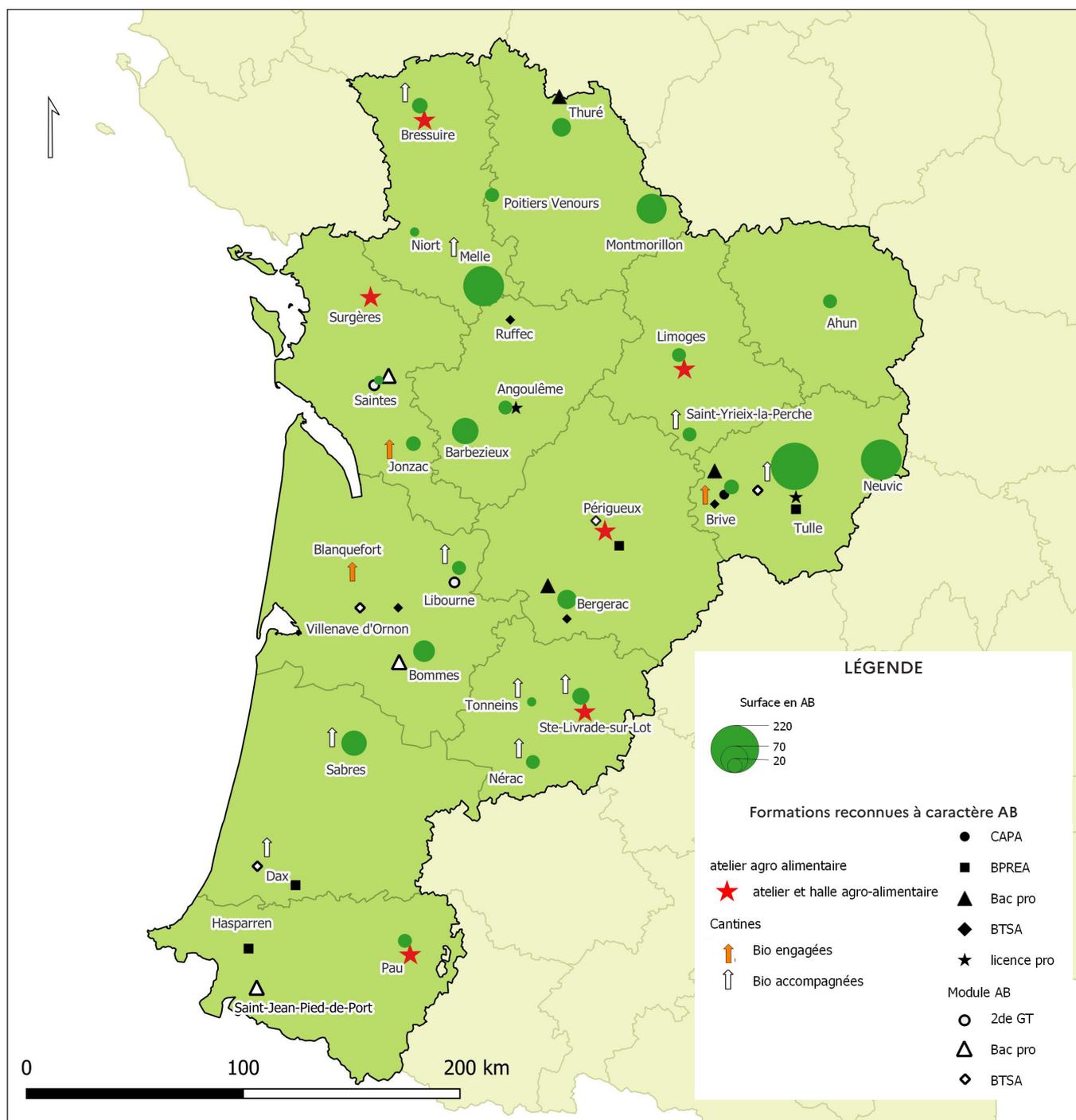
Département	Exploitation agricole d'EPL	Début de la conversion	Surfaces bio 2023 (ha)	Productions bio 2023	Part du bio dans la SAU (%)
16	Angoulême - l'Oisellerie	2009	6,6	Vigne, vin rouge	3
16	Barbezieux	2006	47,0	Noix, huile de noix, bovins viande	64
17	Le Renaudin - Jonzac	2011	10,0	Grandes cultures, vigne, vin rouge	14
17	Le petit Chadignac - Saintes	2006	2,7	Maraîchage	100
17	La Pichonnerie - Saintes	2011	4,5	Grandes cultures	3
19	Neuvic	2020	125,0	Bovins viande	100 *
19	Tulle - Naves	1999	220,0	Bovins viande	100
19	Brive - Voutezac	2013	22,0	Maraîchage, arboriculture (pomme)	100
23	Ahun	2021	1,5	Maraîchage	1
24	Bergerac - Monbazillac	2011	37,0	Vigne, vin	100
33	La Tour Blanche	2021	46,0	Vigne, vin	100
33	Libourne - Montagne	2006	4,3	Vigne, vin	7
40	Sabres	2007	63,0	Grandes cultures, poulets de chair	100
47	Sainte-Livrade-sur-Lot	2010	16,0	Grandes cultures, houblon	16
47	Tonneins	2011	0,2	Maraîchage, stévia	44
47	Nérac	2021	0,3	Genévrier	1
64	Pau - Montardon	2007	2,0	Maraîchage	2
79	Melle	2015	164,0	Bovins viande, ovins viande, caprins lait	100
79	Niort	2021	6,5	Maraîchage, pépinière, arboriculture	100
79	Bressuire	2008	12,0	Poulets de chair	13
86	Poitiers - Venours	2020	1,5	Plantes aromatiques et à parfum	1
86	Thuré	2011	20,0	Maraîchage, grandes cultures	19
86	Montmorillon	2008	64,0	Caprins lait, grandes cultures	22
87	Saint-Yrieix-la-Perche	2015	2,6	Arboriculture (pomme)	1
87	Limoges - Les Vaseix	2017	2,6	Maraîchage	1

* Sauf le miel

En fond couleur : les exploitations intégralement conduites en AB (hors production florale)

Source : SRFD Nouvelle-Aquitaine

L'agriculture biologique dans l'enseignement agricole en Nouvelle-Aquitaine



Sources : ©BD Carto, Données SRFD - Date : juillet /2023

► En Nouvelle-Aquitaine, 11 établissements agricoles sont accompagnés dans le cadre du pacte régional de compétences de la restauration collective publique. Les lycées s'engagent pour l'introduction de produits bio et locaux dans leurs cantines, préalable à l'obtention du label EBE.



<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de la formation et du développement
Le Pastel - 22 rue des Pénitents Blancs - CS 13916 - 87039 LIMOGES CEDEX1
Tel : 05 56 00 42 00

Directrice régionale : Virginie ALAIVOINE
Directrice de publication : Bénédicte GÉNIN
Rédacteur en chef : Boris SIMON
Rédactrices : Noémie OUVRARD, Marie-France PERILLAT